

Extrait d'un mémoire de Mr. Struve sur le millet noir, présenté à la Société de Lausanne dont il est membre

Autor(en): **Struve**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Mémoires et observations recueillies par la Société Oeconomique de Berne**

Band (Jahr): **6 (1765)**

Heft 3

PDF erstellt am: **27.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-382634>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

EXTRAIT d'un mémoire de Mr. STRUVE sur le millet noir, présenté à la Société de Lausanne dont il est membre.

DAns ce mémoire, après avoir exposé ses divers essais en petit, dans la famille du millet, avec leurs divers succès ; l'abondance qui pourroit résulter de sa multiplication, fit penser à Mr. STRUVE qu'on pourroit l'employer à plusieurs usages, outre la nourriture qu'il fourniroit aux hommes & aux animaux, & dans cette vue il conçut qu'on pourroit en faire de l'eau de vie & du vinaigre ; & il a réussi, à ce qu'il assure, très bien, singulièrement à en tirer un vinaigre très fort pour le ménage. Voici quel a été son procédé pour ce dernier.

On fait piler bien fin le millet, & l'on verse dessus de l'eau chaude autant qu'il en faut pour en faire une boullie claire, en la brassant bien ; alors on couvre légèrement le vase avec une toile double, pour laisser reposer le mélange pendant 24. heures ; après quoi on verse derechef de l'eau bien chaude que l'on brasse encore, & lors qu'il est un peu attiédi, on coule le tout au travers d'un linge grossier. Dans cette décotion Mr. STRUVE, défait du levain fermenté avec du vinaigre fort ; puis il verse le tout dans un ton-

nelet dans le quel il y avoit eu auparavant du vinaigre ; Il y ajoute un peu de poivre d'Espagne, de racine de Pyrethre, & de Tarte cru bien pulverisé; le tout laissé pendant 5. semaines sur le fourneau a produire d'excellent vinaigre.

Pour l'eau de vie on fait germer le millet de la même façon qu'on fait pour les grains qu'on employe dans la biere; & après l'avoir fait sécher, on le fait concasser grossièrement & l'on verse sur cette grossiere farine, de l'eau bouillante, en brassant le tout. Lors qu'il est presque refroidi, on y ajoute de l'écume de moût telle que le vin nouveau la pousse; lors qu'il fermente, on brasse derechef, puis on couvre légèrement le vase d'un linge double, au bout de quelques jours la matiere fermente, & lors que ce mélange commence à s'éclaircir, & qu'il exhale une odeur spiritueuse, on le distille & on tire une eau de vie foible, qui rectifiée encore une fois, il en résulte un esprit très-fort.